

LES MARDIS DU CRIB

EN PARTENARIAT AVEC LE CDOS 92

19 OCT

16H-18H

A
NEUILLY-SUR-SEINE

EN PRESENTIEL
AU STADE MONCLAR
55 BOULEVARD DU PARC
Nombre de places limité et
Pass sanitaire exigé

EN VISIOCONFERENCE
SUR ZOOM

Lien de connexion transmis
après inscription

• LES OBLIGATIONS DU CLUB EMPLOYEUR

- L'EMBAUCHE D'UN SALARIÉ
- LA DURÉE DU TRAVAIL
- LA CESSATION DU CONTRAT

Formation **GRATUITE** délivrée par un juriste
spécialisé en droit des associations

> **INSCRIPTION EN LIGNE** <
(Formulaire dans la description)

Avec le soutien de

